

COMMUNE DE WAIMES

AVIS D'ENQUETE DE COMMODO ET INCOMMODO

L'Administration communale informe qu'elle se propose de demander, en vue de l'aménagement du parking du Signal de Botrange et du placement d'un pylône de télécommunication, l'affectation à un usage incompatible avec les fonctions énumérées à l'article 1^{er} du Code forestier, par soustraction au régime forestier, d'une emprise de terrain de 20.148 m² provenant de la parcelle communale cadastrée "Waimes, 3^{ème} Division, Section A, n°47Y3 pie ", telle que figurée au plan de mesurage levé et dressé le 16 novembre 2016 par M. Pierre GIMENNE, Géomètre-Expert à Huy.

En conséquence, le projet sera déposé pendant quinze jours, date du présent avis, au Secrétariat communal, ouvert tous les jours ouvrables de 08 heures 30' à 12 heures.

Les personnes qui auraient des observations à faire pourront les présenter par écrit durant cet intervalle ou assister à la clôture de l'enquête qui aura lieu audit Secrétariat le 2 mai 2017, de 09 à 10 heures.

Le procès-verbal de l'enquête sera clôturé à cette dernière heure.

Waimes, le 14 avril 2017

Le Directeur général,

Par Ordonnance,

Le Bourgmestre f.f.,

Vincent CRASSON.

Jérôme LEJOLY
